

STATISTIQUE DES FINANCES PUBLIQUES 2008

L'année 2008 marque l'introduction par l'Administration fédérale des finances (AFF) d'un nouveau modèle comptable destiné d'une part à garantir la comparabilité des finances publiques (confédération, cantons, communes, assurances sociales, administrations publiques) et d'autre part à s'adapter, conformément aux Bilatérales II, au système des comptes nationaux et régionaux de l'Union Européenne, aux normes comptables IPSAS et aux normes statistiques du FMI. Dorénavant les données des comptes publics sont publiées directement par l'Administration fédérale des finances (AFF), l'Office fédéral des statistiques se bornant à présenter des chiffres condensés.

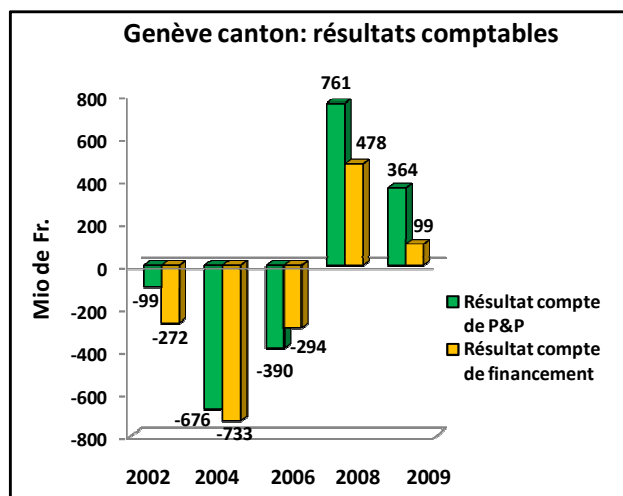
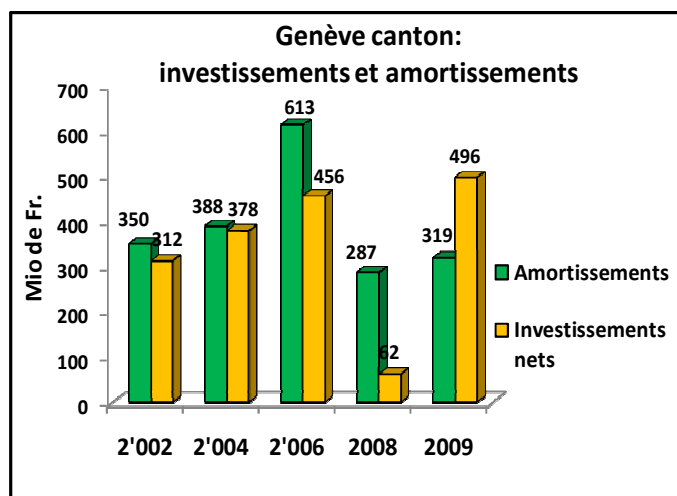
Pour la présente étude, les conséquences principales du nouveau modèle sont les suivantes:

- Les hôpitaux cantonaux ne sont plus inclus dans les comptes des cantons. Ce qui a pour conséquence une diminution importante des charges de personnel mais une augmentation correspondante des subventions.
- Les comptes sont désormais présentés sous deux formes:
 - les comptes de résultats (ou comptes de pertes et profits) qui incluent les amortissements mais pas les dépenses d'investissement et
 - les comptes de financement qui incluent les dépenses d'investissement mais pas les amortissements.

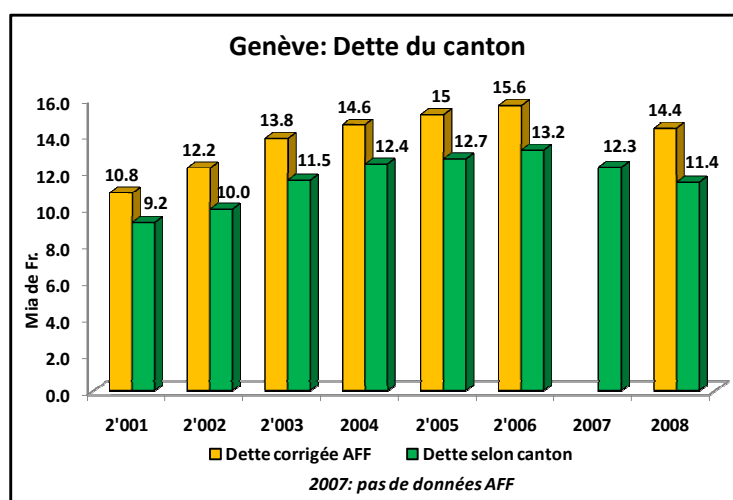
LA DETTE

L'introduction généralisée du compte de financement permet de suivre l'évolution de la dette, car son résultat devrait correspondre à l'évolution de la dette.

Ainsi le compte de financement pourra montrer une augmentation de la dette, même si le compte de résultat présente un profit. Les graphiques ci-après montrent ces différences. (A noter que les investissements nets sont les investissements bruts, déduits notamment des subventions de la Confédération et de la vente d'immeubles ou de terrains.)

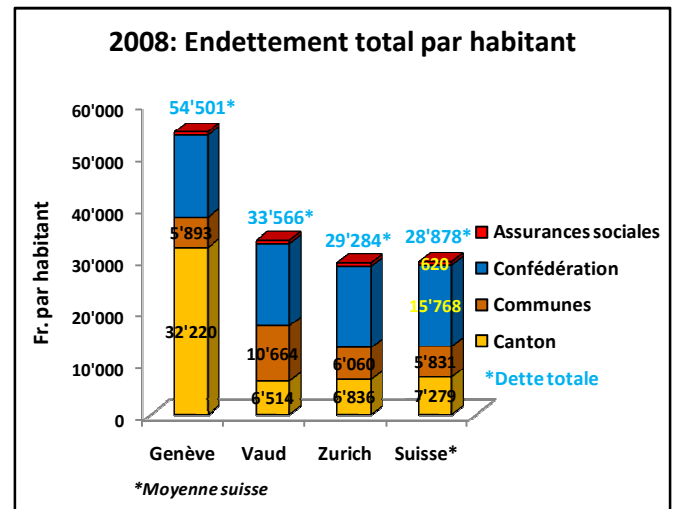
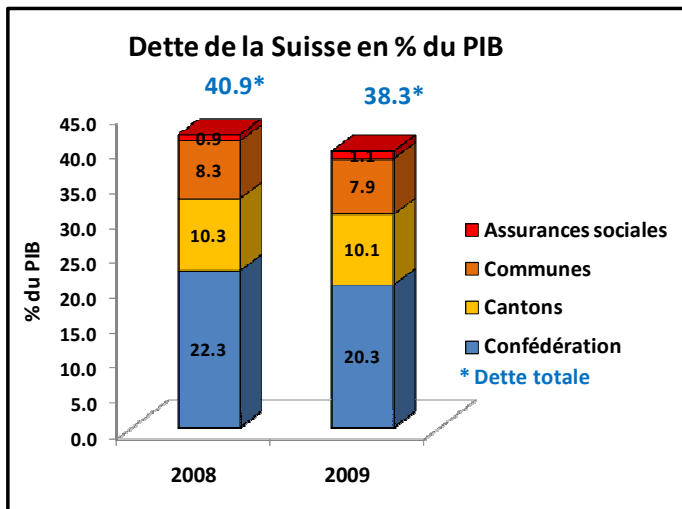


Le graphique suivant présente l'évolution de la dette.



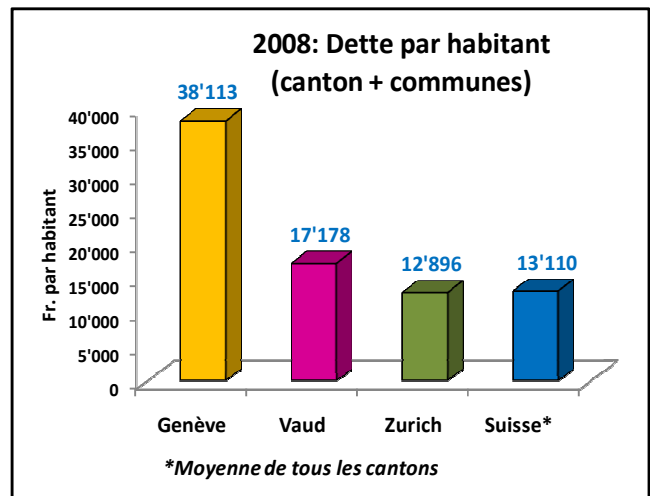
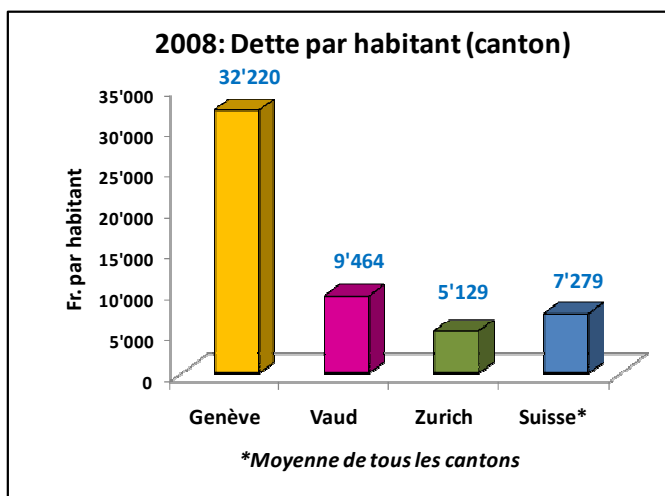
La différence entre les deux suites de chiffres provient du fait que l'AFF définit la dette comme la somme des dettes vis-à-vis de tiers, alors que le canton ne considère que les emprunts aux banques.

Le nouveau modèle introduit aussi le PIB par canton. Ce qui permet d'évaluer la dette relativement au PIB du canton. Le graphique de gauche ci-dessous présente les composantes de la dette totale de la Suisse relativement à son PIB, celui de droite montre l'endettement total par habitant qui varie de canton en canton.



Sur le graphique de gauche ci-dessus on constate que les cantons ne constituent qu'un quart de la dette de la Suisse, la part principale étant constituée par celle de la Confédération. *La dette totale est moins élevée que la somme des parties, car il y a des dettes entre parties qui s'annulent.*

Les deux graphiques suivants montrent la dette cantonale genevoise par habitant, par rapport à d'autres cantons.

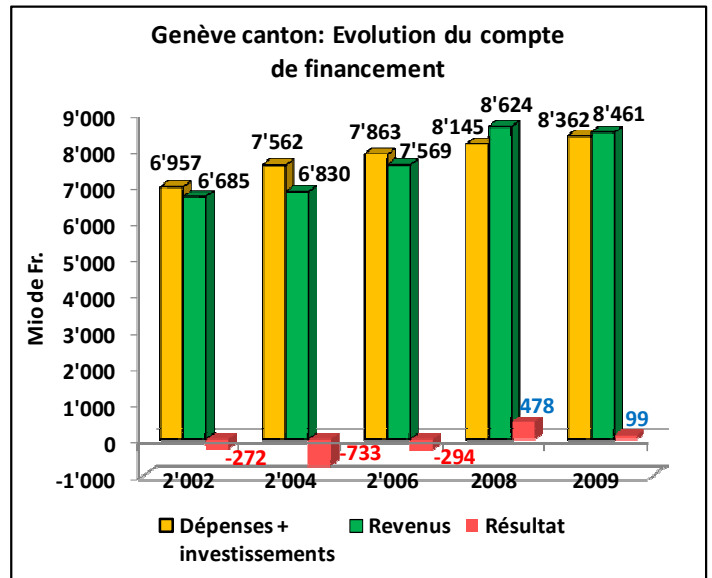
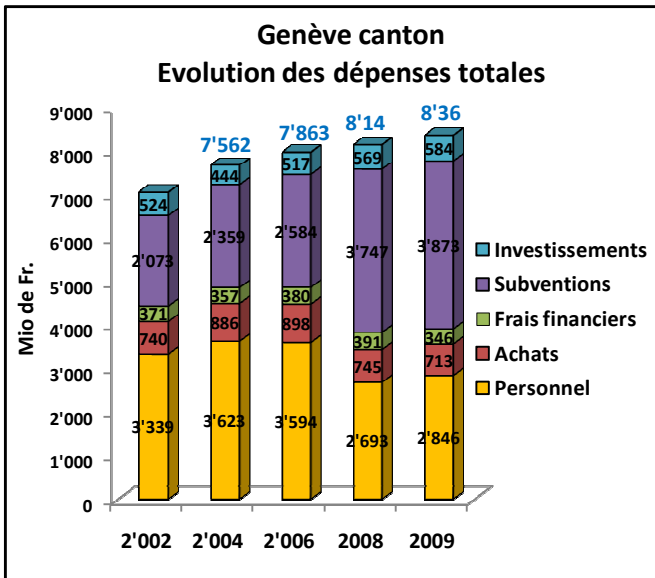


RECETTES ET DÉPENSES

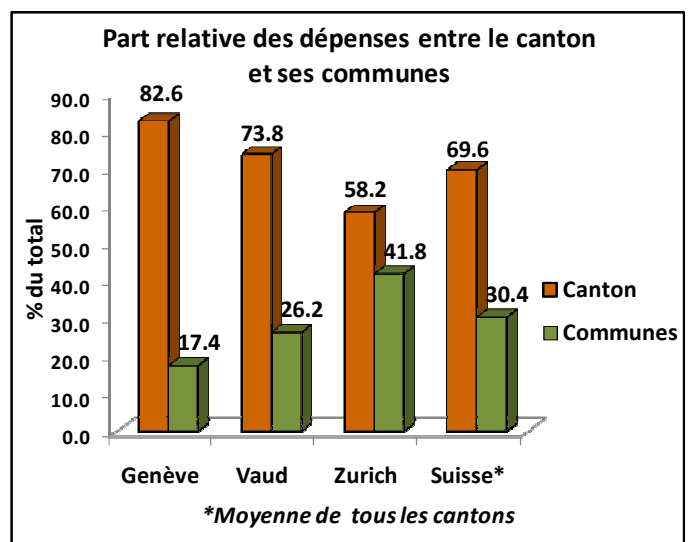
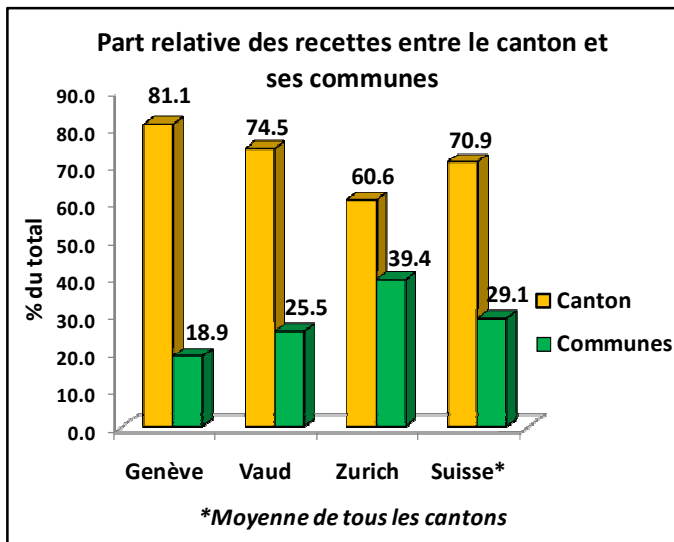
Pour comparer les finances des cantons, les comptes de financement semblent plus appropriés que les comptes de résultats, car les amortissements que comprennent ces derniers sont des dépenses fictives décidées en partie par les autorités cantonales, alors que les investissements sont des dépenses réelles qui déterminent l'évolution de la dette.

Le graphique de gauche ci-après montre l'évolution des dépenses totales du canton. A noter en 2008 l'effet sur les comptes de l'Etat dû à la transformation des hôpitaux en établissements indépendants: diminution des charges de personnel et augmentation des subventions.

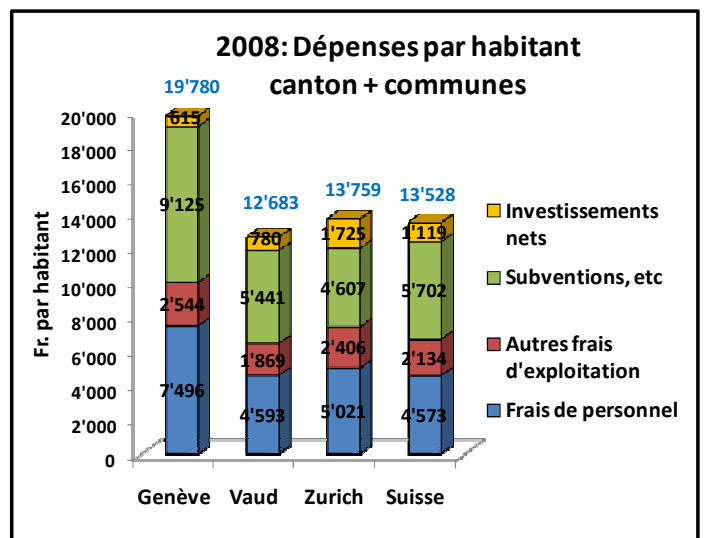
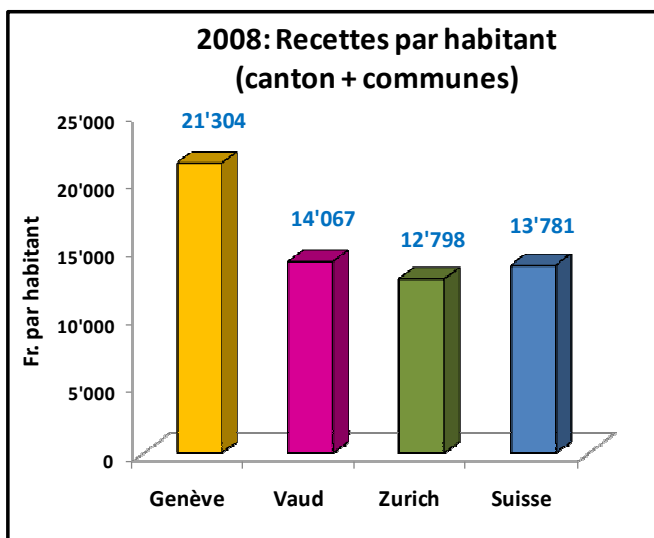
Le graphique de droite montre l'évolution du compte de financement. Son résultat était négatif de 2002 à 2006. Il est devenu positif en 2008 et 2009, non pas à cause d'une diminution des dépenses, mais grâce à une augmentation très importante des recettes (13.9% de 2006 à 2008) contre une augmentation plus faible des dépenses (3.6%).



Pour comparer les finances des cantons entre eux il est également nécessaire de prendre aussi en compte celles des communes. Car la répartition entre le canton et ses communes varie fortement d'un canton à l'autre. Voir les deux graphiques suivants.



Le graphique suivant montre les recettes et les dépenses de Genève (canton + communes) par habitant, en comparaison de Vaud, Zurich et de la moyenne suisse.



Du fait de l'introduction en 2008 de changements importants mentionnés plus haut dans les méthodes comptables, l'AFF n'a pas présenté de tableaux comparatifs des dépenses par nature cumulées canton + communes. Ils seront à nouveau publiés en août 2011 pour l'année 2009.

© Louis Dubois, Genève 14.4.2011